

LA REVUE MUNICIPALE

Chalindrey

Juin 2022

N° 130



ÉDITORIAL

Du Maire



ÉDITORIAL

Solidarité et Espérance

2022 s'annonçait sous les meilleurs auspices. La crise sanitaire qui nous avait mobilisés pendant deux années semblait arriver à son terme, de quoi permettre aux élus de la commune d'élaborer des budgets résolument tournés vers l'investissement.

Et puis, la situation s'est de nouveau assombrie, du fait principalement du conflit en Ukraine.

Malgré les contraintes, l'équipe municipale a travaillé avec les services municipaux pour continuer de proposer des actions, des activités, des travaux afin de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes de nos concitoyens et ceci, sans augmenter les impôts.

Ces travaux de 3,4 M€ ont été subventionnés à hauteur de 1,7 M€.

Les bons choix

Nous faisons depuis des années d'importants efforts pour être un bourg centre plus accueillant, plus propre, mais aussi un bourg centre fleuri. L'attribution de la 3ème fleur par le jury régional des Villes et Villages Fleuris, vient récompenser ce travail collectif.

Conscient que notre vie associative a un rôle important, le conseil municipal a maintenu voire augmenté les subventions directes et indirectes à nos associations.

Les résultats sont là, montrant que nous avons su faire les bons choix quand il le fallait.

Mais il faut rester humble et ne pas baisser la garde.

Ensemble, nous devons rester vigilants, inventifs, pour pouvoir nous adapter à toutes les situations.

Nous réussirons encore mieux si toutes et tous sommes solidaires et acceptons de partager les efforts.

Bon été à tous.

Votre Maire,
Jean Pierre GARNIER

Message à l'attention de nos aînés

Le CCAS organise le repas des aînés et la distribution de colis de fin d'année pour les habitants de 70 ans et plus.

Le respect des données privées nous interdit de tenir des listes de population, c'est pourquoi l'inscription est désormais **obligatoire** pour ces deux opérations (vous trouverez les coupons d'inscription à la dernière page de cette revue).

Sur le même principe, un registre personnes fragiles (pour la canicule ou période de pandémie) est également ouvert en mairie, sur inscription volontaire.

SOMmaire

de la revue municipale n°130

Éditorial	Page 1	Associations	Pages 26 à 29
Travaux et Projets	Pages 3 à 7	- Restos du Cœur	
- Résidence seniors		- Prévention tiques	
- Projets en cours		- Handi'chiens	
- Motion contournement Chalindrey		- Judo-club	
		- Théâtre	
Budget	Pages 8 - 9	Environnement	Pages 30 à 32
Actualités	Pages 10 à 16	- Nos haies	
- 3 ^{ème} fleur		- Brûlage des déchets verts	
- Accessibilité Mairie		- Désherbage	
- 8 mai		- Nuisances sonores	
- Santé dans nos communes		- Page verte	
- Festival du court-métrage		Tribune de l'opposition	Page 33
- Expo Photos		Loisirs	Pages 34 - 35
- Pompiers au cinéma		- Coin des gourmands	
- Illuminations de la mairie		- Sudoku	
- Expo Boris Beluche		Patrimoine	Page 36 - 37
- Remerciements aux agents		Etat-civil	Page 38
- Recensement population		Hommage	Page 38
Citoyenneté	Pages 17 à 21	Inscription	Page 39 - 40
- Conseil Municipal des jeunes		Agenda	Page 42
- Nos amis les bêtes			
- Incivilités			
Côté Jeunes	Pages 22 à 25		
- Archéologues au collège			
- P'tits sorciers au cirque			
- Carnaval des écoles			



Mairie de Chalindrey : 47 rue de Langres – 52600 Chalindrey – tél 03 25 88 50 17
contact@ville-chalindrey.fr – www.ville-chalindrey.fr – [panneau-pocket.com](https://www.facebook.com/panneau-pocket)

Directeur de publication : Jean-Pierre Garnier – Rédactrice : Emilie Foussadier

Membres de la commission communication : Marie-Christine Beaufiles, Nicole Garnier-Genevoy, Josselin Iwaszko, Caroline Kanicki, Véronique Michel – Secrétaire de la commission : Sonia Collier

Conception : Mairie de Chalindrey - Dépôt légal 25052019.1427

Impression : La Manufacture, imprimeur à Langres

Crédits photos : Mairie de Chalindrey – © Pixabay

ENVIRONNEMENT

Résidence intergénérationnelle



En 2011, lors de l'acquisition des anciennes installations sportives par la commune à la SNCF : ancien terrain de football, salle de sports et centre de loisirs sans hébergement (ALSH), la société nationale avait missionné le bureau d'études « ERG Environnement » pour réaliser un diagnostic environnemental de ce terrain de 13 793 m².

Ce diagnostic faisait apparaître des odeurs d'hydrocarbures au droit des sondages réalisés vers la canalisation de fuel qui desservait la chaufferie du bâtiment de l'ALSH.

Au vu de cette potentielle contamination, la SA Mon Logis, maître d'ouvrage de la résidence seniors, a sollicité la commune pour réaliser un diagnostic complémentaire.

Le conseil municipal, par délibération du 14/04/2022, s'est engagé :

- à réaliser et à prendre en charge un diagnostic complémentaire,
- à effectuer les travaux nécessaires qui découleraient de cette étude.

C'est ERG Environnement qui a réalisé cette étude complémentaire (pour 6 300 € TTC).

Cette dernière fait apparaître des traces d'hydrocarbures sur deux points précis vers l'emplacement de l'ancienne cuve à fuel.

La commune va retirer la terre concernée et la faire traiter par une entreprise spécialisée.



Quartier Sonjeot



Tous les lots du lotissement « Les Bleuets » sont vendus, y compris 2 lots destinés à la construction de 4 pavillons individuels et un bâtiment semi-collectif de 10 logements sociaux Hamaris.



- Les travaux de la tranche suivante du lotissement « Les Coquelicots » (qui permettra à l'Avenue Général de Gaulle d'être prolongée jusqu'à la rue du Maquis), sont en cours depuis plusieurs mois. Sur les 17 lots de cette 2^{ème} tranche, 12 sont réservés. Le coût de cette phase est de 1,597 M€.
- Souhaitant maintenir une qualité de vie aux habitants, il est envisagé de réaliser de nouveaux aménagements pour disposer de parcelles constructibles. Les prochains mois verront l'aménagement paysager autour des bassins d'eaux pluviales de ce nouveau quartier.
- Ce sont plus de 80 logements qui sont ou vont être construits sur ce quartier Sonjeot.



Pose des bordures trottoirs sur la prolongation de l'avenue Général de Gaulle

Anciennes Cités SNCF



La 3^{ème} tranche des travaux de réhabilitation de la rue de Paris a débuté en février.

D'importants travaux ont été nécessaires pour créer les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement afin de raccorder la rue de Paris à la rue de la République.

Il était impossible de réaliser ces travaux sans passer dans des terrains privés. Des conventions de servitudes de passage ont été signées avec plusieurs particuliers. La municipalité remercie ces derniers pour leur compréhension.

La suite de ce chantier d'1,5 M€ va se poursuivre sur le domaine public.

EN COURS

des travaux

Accessibilité de la Mairie

Les travaux d'accessibilité de la Mairie (d'un coût de 287 000€) sont terminés avec plusieurs mois de retard. La crise sanitaire n'a pas permis de respecter le calendrier prévu par le maître d'œuvre. Ces travaux vont permettre au personnel communal de travailler dans des locaux rénovés et d'accueillir tous les usagers dans de meilleures conditions.



Travaux Eglise

La réhabilitation de la toiture de l'église Saint-Gengoulf a pris un peu de retard. L'installation d'un imposant échafaudage et la mise en place « d'un parapluie » au-dessus de la toiture (pour protéger la voûte suite au retrait de l'ancienne charpente et couverture), a mobilisé pendant plusieurs semaines l'entreprise Castellani.



► **Je donne !**



Pour sa restauration

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

souscription en
ligne

Sur le site internet

www.fondation-patrimoine.org/77540



LE CONSEIL

Souhaite s'investir

Contournement de Chalindrey pour accéder à la zone industrielle :
la MOTION qui suit, a été adoptée à l'unanimité
au conseil municipal du 17 mai 2022.

« La Communauté de Communes ayant la compétence du développement économique, est propriétaire du parc d'activités intercommunal qui est raccordé au fer, et de sa réserve foncière.

Ce sont environ 100 ha qui peuvent être mis à la disposition des entreprises.

Depuis quelques années, la situation du transport logistique évolue en faveur du fret ferroviaire.

La zone de Chalindrey possède un véritable atout en étant embranché au réseau ferré.

Le parc d'activités intercommunal a été retenu par un groupe industriel international qui croit beaucoup au développement du fer dans la logistique Européenne. Chalindrey pourrait être un site de réception et de distribution qui pourrait recevoir plusieurs trains (5-6) par semaine.

Il est donc envisagé de créer sur le site des MOULIERES une plateforme logistique raccordée à la ligne de Gray avec un bâtiment de 30 000 m². Cela générerait, à terme, 50 emplois et ce projet fer se substituerait à 10 000 camions.

L'emplacement géographique ferroviaire de Chalindrey sur les flux Nord/Sud et Est/Ouest mais également à proximité du bassin parisien valorise ce projet.

Les élus de la commune de Chalindrey souhaitent avoir une réflexion globale dans une démarche d'environnement durable sachant que d'autres projets multimodaux pourront également être accueillis sur ce parc d'activités intercommunal.

Ce projet doit être une opportunité pour renforcer l'attractivité de notre territoire rural qui voit une majorité de nos jeunes partir vers les grandes agglomérations pour travailler.

Ce projet ne pourra se concrétiser que si :

- nous engageons rapidement les études pour faire évoluer ce projet multimodal (loi sur l'eau, ...)
- SNCF réseau est associé, principalement pour le franchissement de la ligne Chalindrey-Dijon (entre Chalindrey et Le Pailly), mais également pour la création d'un embranchement sur l'ancienne ligne de Gray,
- nous travaillons sur ce dossier avec tous les partenaires concernés (Etat, Région, Département, GIP, Communauté de communes et commune de Chalindrey)
- ce projet est intégré dans le SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

MUNICIPAL

pour l'avenir

Ce projet d'implantation aura un fort impact sur le trafic routier. Le contournement de Chalindrey est impératif pour desservir la ZAC (Zone d'aménagement concerté).

Il est nécessaire que le conseil départemental se positionne rapidement pour lancer les études environnementales et loi sur l'eau et que la SNCF donne son aval à ce projet.

Ce projet, vu sa complexité et son coût de l'ordre de 20 millions d'euros hors taxe dans un premier temps, impose que tous les partenaires (Europe - Etat - Région - Conseil Départemental - GIP [Groupement d'Intérêt Public] - Communauté de Communes des Savoir-Faire - Commune de Chalindrey) s'engagent sur le financement de l'investissement.

Il est indispensable qu'un maître d'ouvrage soit désigné pour la création de cette voirie d'intérêt communautaire et qu'une convention concernant son fonctionnement soit signée entre les collectivités.

Il faut rappeler que depuis le remembrement de 2010, la commune de Chalindrey est propriétaire des terrains nécessaires à la construction de cette nouvelle voirie. Ces terrains sont loués par des baux précaires, donc disponibles.

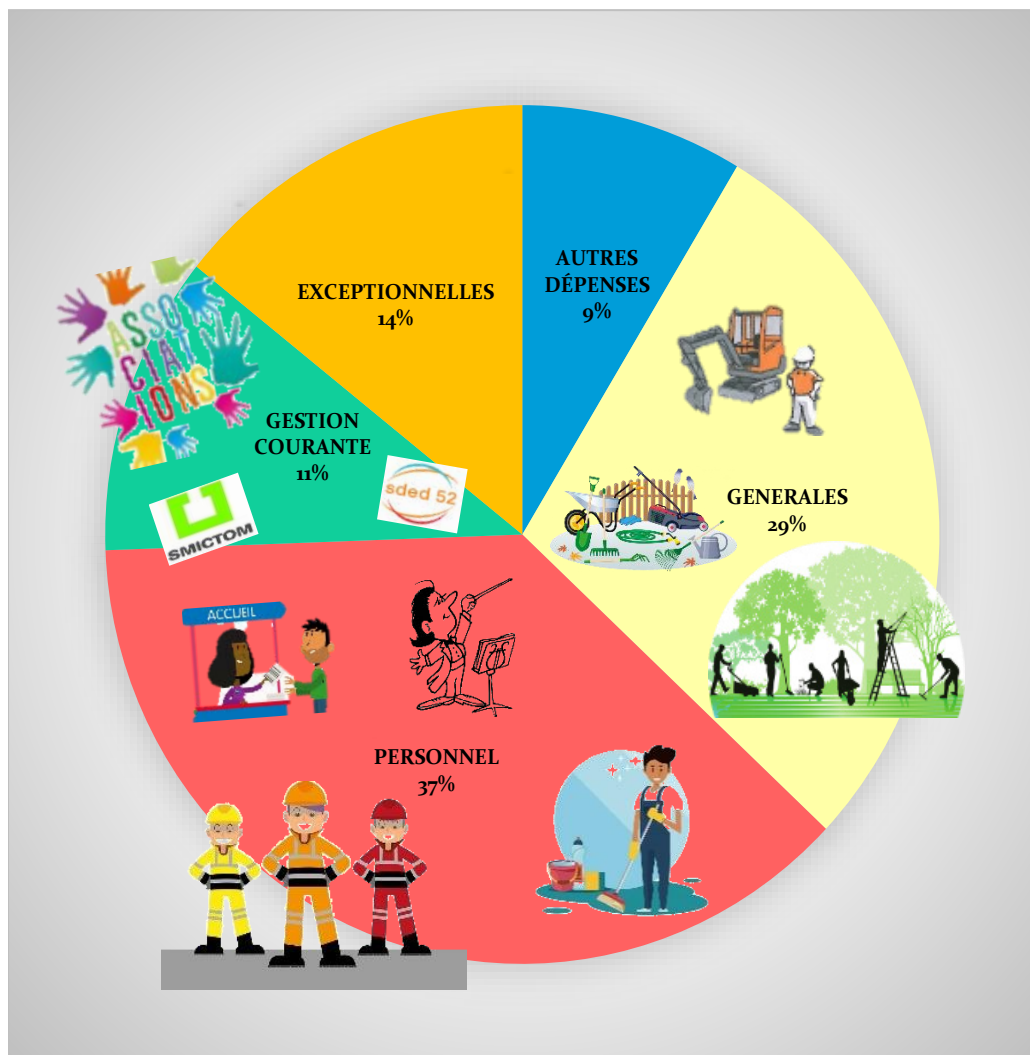
Notre intérêt commun est de dynamiser le territoire du sud du département. »

Les élus de la commune de Chalindrey souhaitent travailler, s'investir dans ce sens.



PRINCIPALES DEPENSES

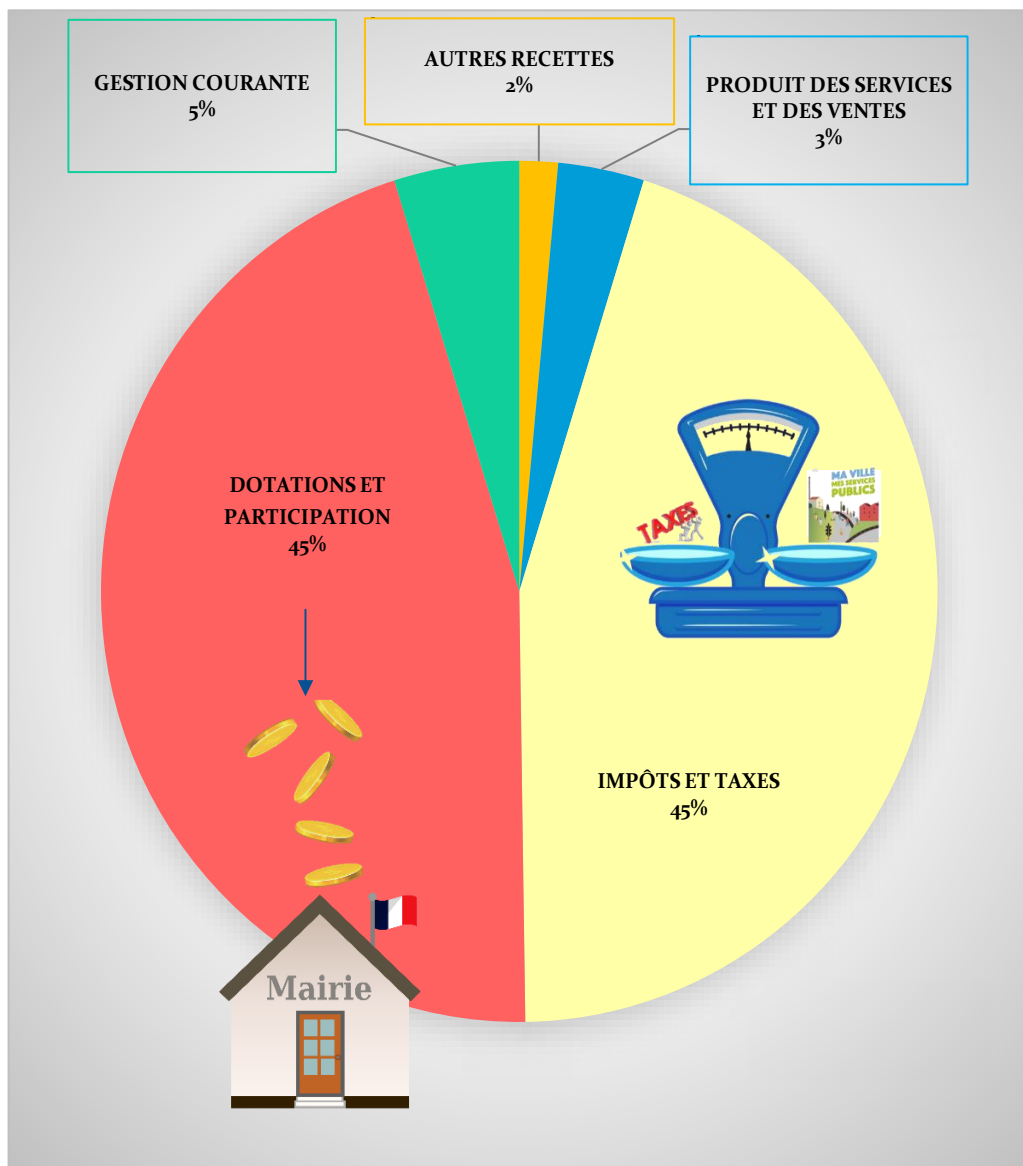
De fonctionnement prévues



Un budget 2022 pour continuer de proposer des actions, des activités, des travaux afin de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes de nos concitoyens, **sans augmentation des impôts locaux.**

ET RECETTES

en 2022



Toutes les données budgétaires sont consultables sur notre site internet à la page Vie Municipale/Budget municipal

<http://www.ville-chalindrey.fr/fr/information/u3865/budget-municipal>

CÉRÉMONIES

La 3ème fleur à l'honneur !



Vendredi 20 mai, en présence de Mme la Sous-Préfète et des représentantes de l'Agence Régionale du Tourisme, la ville de Chalindrey a célébré sa 3^{ème} fleur. Félicitations à nos agents qui se sont pleinement investis pour cette distinction !



L'accessibilité de la mairie : les travaux se terminent et sont officiellement présentés



JOURNÉE COMMÉMORATIVE

8 mai 2022



La cérémonie de commémoration des 77 ans de la victoire du 08 mai 1945 s'est déroulée en présence de Mme la Sous-Préfète, Emmanuelle Juan-Keunebroek. Le défilé avec la présence des élus, des portes drapeaux, des représentants des anciens combattants, du Souvenir Français et de la Lyre est parti de la mairie jusqu'au monument FFI.



Après le chant des partisans, le discours a été lu par Mme Emmanuelle Juan-Keunebroek. Les gerbes de fleurs ont été déposées par les différents représentants et élus, ainsi que Maé Barral, maire du conseil municipal des jeunes.

N'oublions jamais
anniversaire du
8 mai 1945

Le 8 mai 1945, à 15h, les cloches des églises de France sonnent la fin de la seconde Guerre mondiale. Si la célébration de l'armistice fut instaurée dès 1946, c'est seulement en 1981 qu'un consensus a été trouvé pour que seul le 8 mai reste férié.



SUJET PRÉOCCUPANT

Des médecins dans le monde rural

Actuellement à Chalindrey, nous recensons quatre médecins qui font un travail remarquable et qui interviennent sur un bassin de vie élargi (environ 15 000 habitants) autour de notre bourg centre.

Leurs agendas sont en permanence complets. Il est urgent de nous investir pour anticiper le départ en retraite de deux de nos médecins.

Ainsi, nous travaillons avec la Communauté de Communes des Savoir-Faire, le Pays de Langres, les professionnels de santé, pour trouver une solution concrète et durable.

Chacun a le droit aux soins. Sachez que vos élus se mobilisent dans ce sens.



Les Elus soutiennent Le Corps Médical

Les 12 février et 11 juin 2022, de nombreux élus de Chalindrey se sont unis au personnel médical, en défilant symboliquement à Langres.

Leur inquiétude sur l'avenir de l'offre de santé dans le sud haut-marnais est grandissante. Ils souhaitent conserver sur le territoire une offre de santé conséquente, notamment un service d'urgence ouvert 24H/24 et 7J/7, mais également un plateau technique avec unité de soins continus et un service de médecine polyvalent et spécialisé ainsi que le maintien du laboratoire.

FESTIVITÉS

Du court-métrage au cinéma



Dans le cadre de la fête du court-métrage, les 16, 17 et 18 mars, la commune a offert des séances ouvertes à tout public. Quatre programmes répondant aux goûts de tous ont donc été choisis : « Toons en folie », « Lila Anna », « Fais-moi rire », « Etaix et ses pairs ». Deux séances ont également été offertes aux 6èmes et aux 3èmes : « Des jeux pas toujours sages » et « Trouve ta voie ». Rien de mieux pour inciter la population à revenir dans les salles obscures. Une expérience à renouveler !

Exposition Photos : La vie à Chalindrey

Une exposition de plus de 150 clichés a été organisée durant le week-end Pascal, s'articulant autour du thème « La vie à Chalindrey ».

L'idée de départ datant de 2019, initiée avec Charlène Pernet, photographe professionnelle, était de réunir des portraits de commerçants et d'artisans locaux.

D'autres photos sont venues enrichir l'exposition : les événements et associations locales, mises à l'honneur par le club photo de Chalindrey, la faune et la flore par Mme Garnier et M. Verney ainsi que les rails et le chemin de fer par M. Lacroix.

Les amoureux de notre belle cité ont pu également découvrir des photos aériennes, aux couleurs changeantes selon les saisons, grâce aux prises de vue par drone de Conrad Kanicki qui avait mis à disposition son matériel pour les plus audacieux ayant envie de s'essayer au pilotage.

Le tout agrémenté d'un jeu concours familial autour des portraits et de la fameuse 'Selfie Box' de Cha'clik, tous les ingrédients étaient réunis pour un événement réussi qui a fédéré non loin de 500 visiteurs sur le week-end !



Jean-Pierre Laroque, membre actif du photo club de Chalindrey et collectionneur de Genevrières, nous a fait découvrir, lors de cet événement, quelques-uns des appareils photos anciens qu'il possède.

Les pompiers font leur cinéma...

Au mois de février, lors de la projection du film d'animation «Vaillante», évoquant une fillette qui rêve de devenir pompier, les sapeurs de la caserne de Chalindrey se sont rendus au cinéma familial de notre commune pour parler d'engagement et de volontariat.

L'idée est de trouver des volontaires et surtout d'accélérer la féminisation de cette fonction, puisque, à ce jour, 17% de femmes sont sapeurs-pompiers bénévoles.



Par l'intermédiaire d'un clip de promotion sous la forme d'un conte de fée moderne, le public a pu comprendre et constater que l'on peut être une femme, être maman et devenir pompier volontaire.

La Mairie se pare aux couleurs de la République française





L'expo de Boris Beluche



Les collégiens se sont prêtés au jeu avec enthousiasme.



Plus de 430 personnes se sont retrouvées le 14 et le 15 Mai 2022, pour admirer la superbe fresque « Chouette, n'est-ce pas Lion ? » de Boris Beluche.

Cette idée d'un tableau grandeur XXL représentant 156 expressions familières imagées est née, avant COVID, entre des élus de la municipalité et l'artiste.

Un jeu concours a été organisé autour de cette illustration où il fallait retrouver 20 expressions. Près de 56 personnes ont participé. Les dix meilleurs gagnants ont reçu un poster signé de l'artiste et une tasse offerte par la municipalité. Les dix bulletins suivants ont gagné cette même tasse.



Les visiteurs ont pu aussi admirer plus de 80 aquarelles des années 1980 à 2020.

Merci à l'artiste pour cette collaboration et pour nous avoir fait partager sa passion.

Rendez-vous dans quelques années pour une nouvelle aventure.



UN GRAND MERCI !



A Nathalie Valetto qui a intégré les services de la commune en septembre 1995 comme agent d'entretien et remplaçante dans les écoles, et qui travaille désormais à la Communauté de Communes.

Souhaitant exercer principalement une activité professionnelle avec les enfants, Nathalie s'est rapidement investie dans la préparation du CAP Petite Enfance pour ensuite se présenter au concours d'ATSEM dont elle a été lauréate en 2000.

L'opportunité d'intégrer un poste de titulaire en tant qu'assistante maternelle au sein du groupe scolaire Curie-Ferry de Chalindrey s'étant présentée fin 2021, Nathalie a demandé sa mutation pour la Communauté de Communes Des Savoir-Faire à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après plus de 26 ans de services au sein de la commune, nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau poste.

Un recensement rondement mené !

Aux recenseurs, aux élus et agents qui se sont impliqués dans un travail commun pour assurer le bon déroulement de cette enquête : MERCI !



POPULATION MUNICIPALE

Recensement de janvier 2019
2429 hab.

Recensement de février 2022
en attente

Les chiffres de 2022 entreront en vigueur officiellement dans 3 ans (sachant que d'ici là, l'INSEE aura pris en compte décès et naissances enregistrés sur la commune)

DES INCIVILITÉS

Qui coûtent cher...



dépôt sauvage août 2021 : mobilier divers



dégradations février 2022 : vitre cassée



dépôt sauvage mai 2022 : plaques fibrociment (le devis pour l'enlèvement de ces plaques s'élève à 6 000€)



dégradations juillet 2021 : bacs et macadam brûlés



Vandalisme

Nous rappelons que la commune dépose plainte pour toutes incivilités commises sur son territoire (dépôts sauvages, dégradations...)

LA JEUNESSE

Bien représentée pour la commune

Samedi 26 février, huit collégiens élus début janvier jeunes conseillers municipaux ont été installés en mairie. Ainsi, Maé Barral, Margot Bortoluzzi, Sarah Forgeot, Benjamin Hugué, Thibaut Iwaszko, Paul Lamotte, Victor Lamotte et Fanny Vauthrin se sont retrouvés, entourés pour certains de leurs parents, du maire, Jean-Pierre Garnier, d'adjoints et d'élus municipaux, dans la grande salle du conseil. Véronique Michel, conseillère départementale et Delphine Rondeau, principale du collège étaient également présentes à cet événement.

Au terme des élections, Maé Barral, 13 ans, et Benjamin Hugué, 14 ans, deviennent respectivement maire et adjoint du conseil municipal des jeunes (CMJ) pour un premier mandat qui durera deux ans.

A cette occasion, le maire a rappelé l'importance des projets et des visions de la jeunesse pour l'avenir de la cité. La commission CMJ, leur a souhaité la bienvenue avec un kit d'accueil offert par la municipalité et s'est félicitée qu'on leur donne la possibilité de débattre et d'acquiescer pleinement les valeurs de la République.

Les jeunes élus ont déjà fait part de leurs propositions pour l'aménagement de la zone verte, des bassins du nouveau lotissement, qui, pour la plupart ont été retenues.

Une page Facebook pour la commune devrait également bientôt voir le jour à la suite des réflexions engagées... Voilà qui est bien parti !



Se présente...



Maé BARRAL - 13 ans - 3^{ème} B
Maire
« J'ai souhaité m'inscrire au CMJ pour découvrir le fonctionnement de ma commune et la rendre encore plus attractive pour les habitants. »



Benjamin HUGUET - 14 ans - 3^{ème} B
1^{er} adjoint
« Je me suis inscrit au CMJ parce que je trouvais intéressant de mieux connaître Chalindrey et le fonctionnement d'une commune. »

Les conseillers



Margot BORTOLUZZI - 14 ans - 3^{ème} B
« Je me suis présentée au CMJ pour favoriser la communication entre toutes les générations. Il est nécessaire que les jeunes puissent proposer leurs idées. »



Sarah FORGEOT - 14 ans - 3^{ème} B
« J'ai voulu faire partie du CMJ pour vivre de nouvelles expériences, proposer des solutions pour les animaux errants et l'écologie. »



Thibaut IWASZKO - 11 ans - 6^{ème} B
« Je me suis présenté au CMJ pour rajeunir les idées proposées pour Chalindrey. »



Victor LAMOTTE - 14 ans - 3^{ème} B
« Je me suis inscrit pour valoriser Chalindrey concernant les équipements et l'entretien. »



Paul LAMOTTE - 11 ans - 6^{ème} A
« Je me suis présenté au CMJ pour faire bouger Chalindrey et donner de nouvelles idées. »



Fanny VAUTHRIN - 11 ans - 6^{ème} B
« Je me suis présentée pour découvrir de nouvelles choses et organiser des événements variés. »

Pour les protéger, faites-les identifier



Identification du **furet**
né après le 1/11/2021,
avant l'âge de 7 mois

Identification du **chien**
avant l'âge de 4 mois

Identification du **chat**
avant l'âge de 7 mois

Plus qu'une **obligation légale** en France, l'**identification** est la **première étape** dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à **sa protection**.



identifier-mon-animal.fr

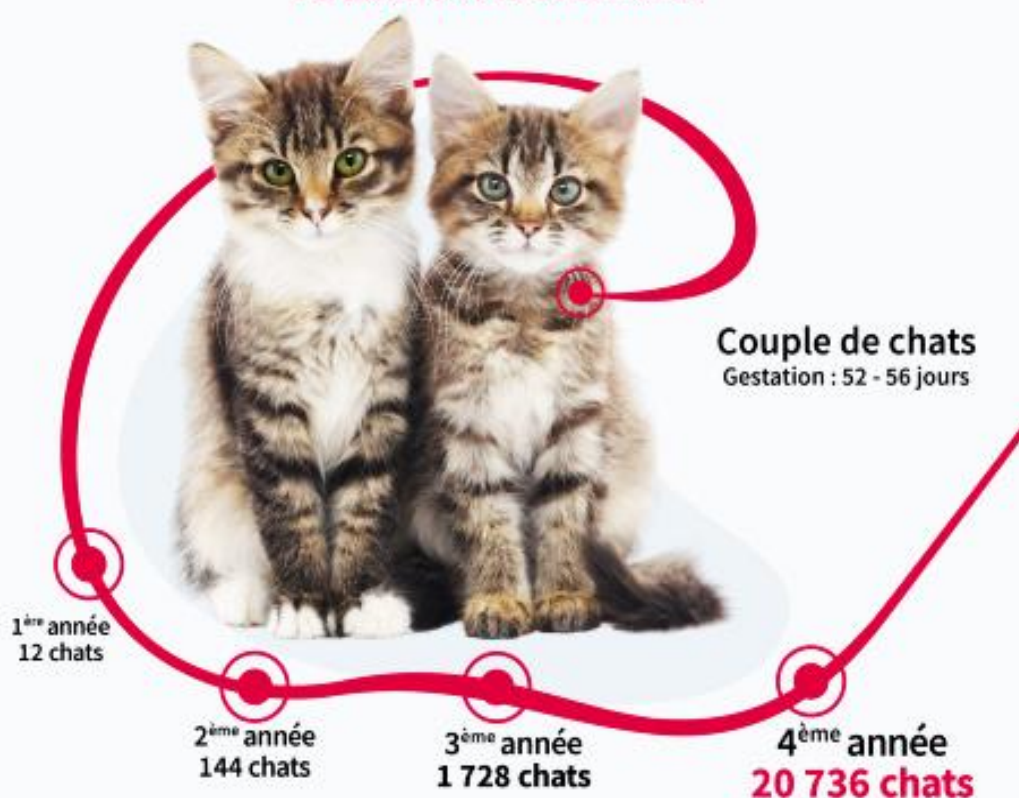
Parlez-en à votre vétérinaire. Plus d'informations sur [identifier-mon-animal.fr](https://www.identifier-mon-animal.fr)

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



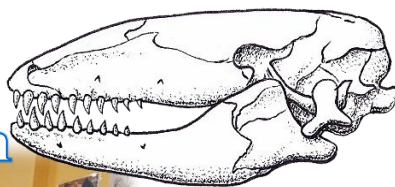
Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

DES ARCHÉOLOGUES

Au collège

seconde édition des Printemps de l'Archéologie



© Collège H. Vincenot



À l'occasion de la seconde édition des Printemps de l'Archéologie, organisée par l'association ArchéOlonna, deux archéologues sont venus rendre visite aux collégiens : Claire Serrano, conservateur en chef du patrimoine s'occupant du site d'Andilly et Serge Février, archéologue bénévole sur le site de Faverolle. Ils ont partagé leur passion à travers des petits documentaires sur Pompéi et divers objets qu'ils avaient apportés : silex, os humains, poteries, outils utilisés par les archéologues...

Les élèves ont montré un réel intérêt de cette approche hors du commun.



© Collège H. Vincenot

Nous profitons de cet article pour remercier le Conseil Départemental qui a financé cette opération, ainsi que la conseillère départementale Véronique Michel qui a assisté à cette conférence débat.

POUR LES JEUNES

Il suffit d'y penser !

CÔTÉ JEUNES

Chèque Sport et Culture

Un chèque par an, jusqu'à 25 ans en justifiant d'une carte d'étudiant.
A demander en mairie avec livret de famille et justificatif de domicile.



Bénéficiez d'une réduction de 10% sur le montant de l'adhésion à une association culturelle ou sportive de Chalindrey (dans la limite de 32€)

Chèque Cinéma



Conditions : habiter à Chalindrey et être âgé de 6 à 18 ans (année de naissance de 2004 à 2016).
Obtentions : se présenter à la mairie avec livret de famille + justificatif de domicile.

A 16 ans

RECENSEMENT OBLIGATOIRE POUR EFFECTUER LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (se présenter à la mairie avec carte d'identité et livret de famille).



LES P'TITS SORCIERS

Sont devenus des clowns !

Du 7 au 11 mars, les classes de CP/CE1 de Chalindrey ont eu la chance de découvrir l'activité cirque lors d'un séjour à Courcelles Sur Aujon.

Les enfants ont appris :

- Le jonglage avec des balles, des cerceaux, des foulards, des massues, des assiettes chinoises.
- L'équilibre sur différents agrès comme des trapèzes, des câbles, des cordes, des draps ou des objets détournés de leur fonction première.
- La mise en scène en vue d'une représentation pour les parents, à la fin du séjour.

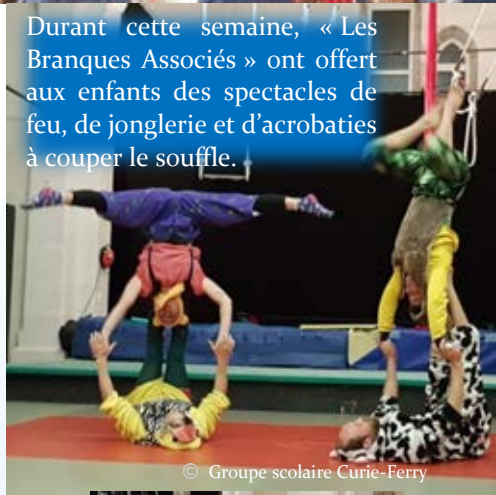
Epaulés par des animateurs appartenant à la troupe « Les Branques Associés », les apprentis circassiens se sont surpassés. Ils ont pu aussi profiter d'un cadre exceptionnel avec un grand parc verdoyant dans lequel ils pouvaient profiter de la nature, fabriquer des cabanes...

Les enfants sont rentrés chez leurs parents heureux d'avoir vécu cette aventure !

Les enseignantes remercient la Communauté de Communes des Savoir-Faire et l'Association des parents d'élèves qui ont participé au financement du projet. Elles remercient également Agnès, Krystie, Marie et Maryse qui ont accompagné les enfants tout au long du séjour.



Durant cette semaine, « Les Branques Associés » ont offert aux enfants des spectacles de feu, de jonglerie et d'acrobaties à couper le souffle.



CARNAVAL

Des écoles



L'association de parents d'élèves (APEL) du groupe scolaire Ferry-Curie a organisé le carnaval.

Un véritable succès : plus de 200 personnes, du soleil, de la musique. Un parcours dans la ville a ravi les nombreux habitants qui ont rejoint le cortège rythmé par La Lyre Cheminote.

Ce moment convivial s'est prolongé autour d'un goûter organisé par les parents d'élèves. Côté animation, clown, chorégraphies, dessins, gommettes, pêche à la ligne..., tout était réuni pour le bonheur des petits et des grands.



© APEL groupe scolaire Curie-Ferry



ACTION ET PRÉVENTION

Un camion itinérant

À la demande du CCAS, un camion itinérant des Restos du Cœur assure une permanence tous les quinze jours, depuis le 23 mars. **Un mercredi sur deux, de 9h30 à 11h30**, des bénévoles distribuent divers produits au centre socio, côté cuisine. Ces horaires sont valables jusqu'à la fin de la campagne d'été, c'est-à-dire jusque fin octobre.

Dates de passage :

les mercredis

13 juillet – 27 juillet

10 août – 24 août

7 septembre – 21 septembre

5 octobre – 19 octobre



Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide alimentaire, n'hésitez pas à venir muni d'une pièce d'identité et de votre avis d'imposition.

Les bons réflexes

Pour éviter les tiques

1 Prévoir une tenue adéquate:



- Une casquette
- Un T-shirt à manches longues
- Un pantalon
- Des chaussettes
- Des chaussures hautes

2 Avant de sortir:

- Mettre du répulsif contre les tiques

3 Pendant votre balade:

- Restez sur les chemins
- Évitez les herbes hautes

5 Ôter une tique:

- Retirez la tique avec un tire-tique
- Insérez la tique dans la fente
- Pivotez puis tirez

4 Après l'activité:

- Examinez bien votre corps
- Le cuir chevelu
- Le nombril
- L'ensemble des plis
- Les aisselles
- Le dos

Association Enfance Lyme & Co - 4, Impasse des Crossettes 10320 BOUILLY
www.enfancelymeandco.org siege@enfancelymeandco.org

CETTE ASSOCIATION

A besoin de vous !

HANDI'CHIENS est une association fondée en 1989.

Elle permet d'éduquer des chiens qui accompagneront des personnes en difficulté : certaines en situation de handicap, d'autres souffrant de crises d'épilepsie ou encore celles atteintes de troubles du Spectre Autistique...

Si vous voulez aider cette association, rien de plus simple : déposez de vieux tapis (mais propres) de voiture qui permettront de favoriser l'éducation de ces compagnons à quatre pattes. Une malle est à votre disposition dans le hall de la mairie.

Merci à vous.



Pour être informé en temps réel

PAS DE COMPTE A CRÉER – 100% ANONYME

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2 Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des **Panneaux d'alertes** et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi **PanneauPocket** depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Panneau Pocket



Les alertes et informations de votre mairie sont sur **PanneauPocket**



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

AU JUDO CLUB

Riche saison sportive

Le judo est un sport à multiples facettes dans lequel tout le monde peut trouver sa place : bien sûr des judokas, des arbitres, des commissaires sportifs, des organisateurs, des enseignants, des formateurs ...

Suite à l'obtention de son titre d'arbitre national en 2021, Damien Petitjean a représenté le club à l'European Cup de Strasbourg, compétition européenne regroupant 2 continents et 350 judokas de toutes nationalités.

Le club a accueilli cette année la coupe cadets/cadettes de la ligue Grand Est de Judo. 120 judokas, entre 15 et 17 ans, des départements de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Marne et des Ardennes sont venus tenter de gagner leur sélection au gymnase de Chalindrey pour le Championnat Grand-Est.



© Judo club Chalindrey

Coupe Cadets / Cadettes à Chalindrey



© Judo club Chalindrey

Tournoi international Cadets à Dijon

Louane Zunino, judokate de haut niveau, a réussi les tests d'entrée pour intégrer le pôle espoir de Dijon. Au cours des tournois internationaux de Dijon et de Saint-Dizier, celui d'excellence de la ville d'Orléans elle a su mettre en valeur toute la performance du club.

Le judo club reste ouvert à tous. Lorenzo Gérard a débuté cette pratique sportive à l'âge de 20 ans. Il a pu participer à des manifestations et grâce à son travail et son engagement, il peut prévoir de passer le 1^{er} Dan de la ceinture noire très rapidement. Merci aux judokas, aux enseignants et aux nombreux bénévoles.



© Judo club Chalindrey

Tournoi international Minimes à Dijon

AU THÉÂTRE

« Les femmes jalouses »

La pièce de Carlo GOLDONI sera jouée par la troupe de Chalindrey, à la salle Charles PERROT, le vendredi 25 novembre à 20h30, le samedi 26 à 20h30 et le dimanche 27 à 15h00.

La mise en scène est de Serge Thévenot et Christian Médigue. Costumes et décors ne pouvaient être négligés dans cette pièce qui se déroule au XVIII^e siècle.



L'intrigue : A Venise, tandis que la cité des Doges est en plein carnaval, siora Giulia et siora Tonina (respectivement épouses de Boldo l'orfèvre et Todero le drapier) trépignent de jalousie car leurs hommes n'ont d'yeux que pour siora Lugrèzia qu'ils fréquentent en cachette. Celle-ci, veuve sans ressources, loue des costumes, prête de l'argent sur gage, mais ne sort jamais un ducat de sa poche. Elle est toujours accompagnée par ses deux larbins, Cecco et Fernando.

D'autre part, Charia et Orsetta filleule et nièce de Giulia et Boldo, sont amoureuses du beau Baseggio qui n'est pas indifférent à leurs charmes à toutes deux. Que de quiproquos !!!



Une page va se tourner :

Les trois derniers rescapés du groupe originel de 1967 encore présents dans cette pièce, Serge Thévenot, son épouse Huguette et Henri Pierrot quitteront les planches après le retour de la pièce à Chalindrey en avril 2024.

NOS HAIES...

Préservez-les !

L'utilité de la haie n'est plus à prouver !

C'est non seulement une source de **nourriture** pour une multitude d'insectes et de petits mammifères mais aussi un lieu de **reproduction** et un **refuge** pour la faune : les oiseaux, les hérissons, les petites reptiles... et surtout les pollinisateurs y trouvent leur lieu de vie. N'oublions pas que 30% d'espèces d'oiseaux sont menacées du fait de la perte d'habitat et de lieu de reproduction. Nous pouvons, dès que nous possédons un jardin ou des extérieurs, agir pour préserver leur habitat.

C'est pourquoi il est recommandé de **ne pas toucher aux haies du 1er avril au 31 juillet**.



La haie joue aussi un rôle de brise-vent. Elle freine les pluies et contribue à filtrer et épurer l'eau.

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit par la circulaire du 28 novembre 2001. **Il est une cause de la pollution aux particules fines** qui amplifie gravement les risques respiratoires des personnes fragiles.

Le Syndicat Départemental d'Energie et des Déchets (SDED) recommande de les utiliser au jardin :

- en **paillage naturel** : méthode éco-responsable, économe en eau,
- en **compost individuel** : engrais efficace et entièrement naturel,
- en entreposant la taille des haies et autres végétaux volumineux dans un coin du jardin afin de créer un **refuge pour la biodiversité**.

Alors TOUS à vos râteaux !



PETITS RAPPELS ...

De savoir-vivre ensemble

Le désherbage... un effort de TOUS !

Suite à la loi Zéro-phyto, notre commune a dû s'adapter à l'entretien de ses espaces verts, ce qui peut avoir un impact visuel, surtout sur les parties sablées.

Les élus, sur conseil de nos services espaces verts, ont opté pour la gestion différenciée. Cela consiste à prioriser certaines zones à traiter en premier et d'autres à laisser en fauchage tardif. Il sera difficile d'obtenir un résultat équivalent à l'utilisation de désherbant chimique, sans avoir recours à une importante quantité de main d'œuvre d'avril à octobre.

Utilisation d'appareils bruyants par les particuliers

**Choisir le
bon moment**

**c'est moins
dérangeant!**



Les beaux jours arrivant, l'envie de jardiner et de bricoler génère du bruit. Afin de respecter votre voisinage et pour le bien-être de tous, les horaires autorisés :

La semaine : de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Merci à tous !

A partir de cette année, cette gestion s'applique aussi aux terrains de sport et aux cimetières.

Pour le reste, il a été souscrit un contrat avec une entreprise locale qui utilise le désherbage à eau chaude ou avec des réciprocatours.

La municipalité vous incite donc, en fonction de vos possibilités, à entretenir les abords de votre maison et des tombes de vos défunts.

Le personnel communal et les élus vous remercient pour ce geste qui contribue au bien-être de tous.



Ce nouveau procédé a été apprécié par les membres de la commission régionale des villes et villages fleuris qui ont attribué la 3^{ème} fleur à notre commune.

LES TRUCS DE TATA MILIE

Page Verte 

Avec quoi faire sa vaisselle ?

Si vous voulez faire des économies et surtout ne pas impacter l'écologie, voici quelques astuces pour laver votre vaisselle :



La manière la plus simple est de frotter du **savon de Marseille**, du vrai, contre une éponge de votre confection, comme les éponges tawashi, et le tour est joué.



Si vous voulez confectionner votre liquide vaisselle, il vous suffit de mélanger une unité de **bicarbonate de soude**, quatre de **savon noir**, trois de **vinaigre blanc** et deux de **d'alcool ménager**. Ajouter un peu d'**eau**. Vous pouvez parfumer le tout avec quelques gouttes d'une **huile essentielle** de votre choix.



Pour des tablettes pour le lave-vaisselle, mélangez une unité de **cristaux de soude**, une de **bicarbonate de soude**, une de gros sel, une de **acide citrique** et de l'**eau**. Versez dans des moules pour obtenir des tablettes (moules à glaçons, par exemple) et laisser sécher.

A quoi reconnaît-on un vrai savon de Marseille ?

Il se reconnaît à sa composition, sa forme et son lieu d'origine.

Composition : Le véritable savon de Marseille contient des ingrédients naturels tel que du sel, de la soude et surtout des huiles végétales dont l'huile d'olive qui est l'huile végétale principale qui entre dans sa composition.

La mention « 72% d'huiles végétales » présente sur l'une des faces de l'emballage et du savon, est un élément qui atteste de cette composition végétale. Ce savon est donc un produit naturel sans conservateurs et sans colorants.

Forme : le savon de Marseille est reconnaissable également à sa forme géométrique simple. On peut le trouver en paillettes, pour confectionner de la lessive.

Son lieu de fabrication : bien évidemment un savon de Marseille est fabriqué à... Marseille ! Pour informer le consommateur sur l'authenticité de ce savon, un logo a été créé.



TRIBUNE

de l'opposition

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT Modifié par la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83



« BAS les Masques ! »



Nous vivons actuellement une période compliquée, incontrôlable et violente qui risque à long terme de provoquer une incidence de non retour sur notre système psychologique. D'importants événements perturbent notre vie ... Sans date de fin ...

Un taux de contamination «Covid-19» qui repart à la hausse ... Le gouvernement ayant jugé que le port du masque reste obligatoire uniquement dans les transports, hôpitaux, Ehpad ... De ce fait les ¾ de la population ont apprécié cet allègement et l'ont retiré. Est-ce de l'inconscience, du soulagement, ou est-ce la certitude que tout est sous contrôle et que cette liberté retrouvée est bien méritée ?

Une jeunesse à la dérive ... Des lieux où une jeunesse rejette l'unification économique et sociale, compromettant même la République ! Les conflits actuels et les obstacles rencontrés au quotidien sont à l'origine des problématiques entre identité et culture. Face à des enjeux comme l'exclusion, l'agressivité, l'intolérance..., les sciences humaines analysent les processus et les difficultés de l'intégration. Consulter le documentaire «*Les Français, c'est les autres*». Reflet du miroir dans lequel nous n'aimons pas nous voir, ou plutôt, voir la société que nous avons laissé fabriquer à notre insu ou avec notre complicité ?

Une violence quotidienne qui fait la «Une» de l'actualité et des médias ... Après une guerre incessante aux virus, nous sommes rattrapés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La mort est présente tous les jours, à travers ses actions de terreur. L'homme nous rappelle qu'il est aussi une machine de guerre ! Les deux protagonistes engagent des actions meurtrières envers une population innocente. L'un nous montre son véritable visage de despote autoritaire, l'autre se révèle être un surprenant leadership. Le conflit entraîne une inflation déjà élevée et toute l'économie s'en trouve malmenée. La flambée des prix ébranle déjà chacun d'entre nous. Comment la guerre menée par la Russie affecte-t-elle une économie mondiale encore fragile après deux ans de pandémie ?

Malgré tous ces chaos ...

Il y a toujours des femmes et des hommes qui honorablement aident leurs semblables.

Félicitons l'appui solidaire de toute la France ! ... Dont la Ville de Chalindrey qui est un modèle de vie sociale, culturelle et familiale. Approuvons le bel exemple du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour la collecte de vêtements et de couvertures pour les réfugiés de guerre, ainsi que les aides quotidiennes de solidarité pour les habitants les plus nécessiteux. *En 2020*, malgré la pandémie, la pauvreté aurait stagné en France selon les statistiques officielles ... pourtant, les associations étaient particulièrement inquiètes. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réflexion sur l'actualité d'Avril 2022

(Rédaction : Véronique MICHEL-Brigitte SCORDEL-Bernard DONNET)

LE COIN DES GOURMANDS !

Moelleux aux biscuits de Reims

Il vous faut : 15 biscuits roses - 4 œufs - 90g de beurre mou - 90g poudre d'amandes - 200g de sucre - 1 cuillère à café de vanille en poudre - quelques gouttes de colorant rose (facultatif)

préchauffer le four à 180°

Garder 2 biscuits pour la déco et mixer les autres.

Séparer les blancs des jaunes.

Travailler les jaunes avec le sucre jusqu'à avoir un mélange mousseux.

Incorporer le beurre mou, la poudre d'amandes, la vanille et les biscuits mixés.

Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement (ajouter le colorant).

Verser dans un moule beurré fariné et cuire 25 mn.

Laisser refroidir avant de démouler - Emitter les 2 biscuits restants sur le gâteau.



Pain de poisson

3 boîtes de saumon (ou 2 de thon et 1 de saumon)

10 bâtonnets de surimi (ou du saumon fumé en lamelles)

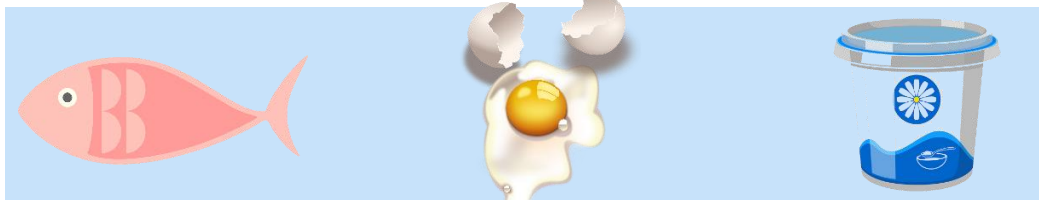
5 à 6 œufs - 1 ou 2 cuillères à soupe de concentré tomates ou de ketchup

20 cl de crème (j'en mets un peu plus 😊) 6 échalottes - sel, poivre, persil



Emitter le poisson - Batre les œufs en omelette - Ajouter le surimi en petits morceaux (ou saumon fumé) - Mélanger le tout - Ajouter la crème, le concentré de tomates, les échalottes hachées, le sel, le poivre et le persil - Mélanger
Cuire au bain marie th 6/7, 40 à 50 mn (voire plus -insérer une pointe de couteau pour juger de la cuisson)

Bon appétit!





SUDOKU

Un **sudoku** est un jeu de 'logique', il est composé de 81 cases segmentées en 3×3 blocs de 3x3 cases.

Il faut remplir la grille avec des **chiffres** de 1 à 9, de sorte que, chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Un sudoku n'a toujours qu'une seule solution possible, à vous de la trouver.

9	4		7			6	5	
	7			5			2	1
					1			
2						1		
		9		3		8		
		3						4
			2					
1	2			4			6	
	5	4			7		8	2

Solutions page suivante



Urbanisme et cadastre Sur rendez-vous

Vous avez un permis de construire ?



AVANT TOUTS TRAVAUX... IL FAUT DEPOSER UN PERMIS OU UNE DECLARATION PREALABLE !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous apportera tous les renseignements dont vous avez besoin et vous assistera dans les démarches à entreprendre et les documents à produire.

Laissez vos coordonnées à l'accueil,
vous serez rappelé pour convenir d'un rendez-vous ultérieur.

UNE SORTIE

A ne pas manquer...



CHALINDREY • JOURNÉES DU PATRIMOINE

ORGANISÉES PAR LA COMMUNE DE CHALINDREY • COMMISSION DU PATRIMOINE

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

PROJECTION DE DEUX FILMS

Années 1963 et 1989

14H À 16H



CINÉMA FAMILIAL

ENTRÉE LIBRE

La séance sera suivie d'un moment de convivialité

APPEL A TEMOIGNAGES

Une époque, une mémoire...

Depuis plusieurs années, la municipalité a mis en place une "commission du patrimoine" associant des élus et des habitants volontaires. Elle a pour objectif :

de valoriser l'histoire du village,

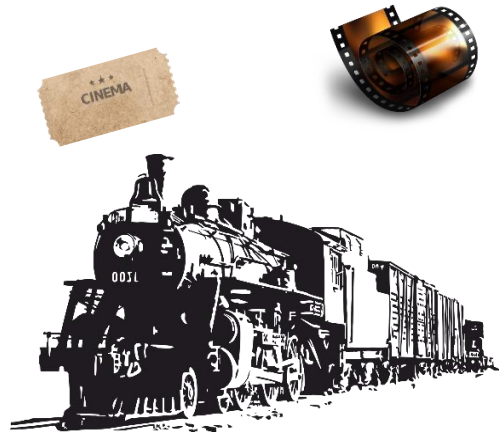
de collecter et sauvegarder les documents et objets qui en sont les témoignages, à toutes les époques.

Si vous disposez de tels documents, n'hésitez pas à les déposer en mairie afin que l'on puisse en faire une copie numérique.

Pour ce qui est des objets, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

contact@ville-chalindrey.fr

<http://www.ville-chalindrey.fr/fr/nous-contacter>



SOLUTION SUDOKU

9	4	1	7	2	8	6	5	3
8	7	6	3	5	4	9	2	1
5	3	2	6	9	1	7	4	8
2	8	5	4	7	9	1	3	6
4	6	9	1	3	2	8	7	5
7	1	3	5	8	6	2	9	4
3	9	8	2	6	5	4	1	7
1	2	7	8	4	3	5	6	9
6	5	4	9	1	7	3	8	2



Horaires du secrétariat de la mairie

Du Lundi au Vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Le Samedi matin de 9h00 à 11h30

HOMMAGE

A notre ami



Philippe BELIN s'en est allé soudainement le 20 décembre 2021. L'annonce de sa brutale disparition a suscité la stupeur et l'émotion de tous.

Élu conseiller municipal depuis 2001, il s'est investi dans différentes commissions communales mais également au sein de la Communauté de Communes et du Centre Communal d'Action Sociale.

Il aura œuvré pendant 20 ans pour que notre commune demeure un agréable bourg centre.

Son caractère et son ouverture d'esprit faisaient de lui un élu estimé.

Il laissera à Chalindrey une image d'un homme disponible, sympathique, dévoué au service des autres.

Une pensée pour toute sa famille.

Jean-Pierre GARNIER
et l'équipe municipale.

ÉTAT-CIVIL...

De décembre 2021 au 15 juin 2022

➔ Naissances



Cléa, Lola, Gayane, Yordan, Yzalie,
Thiago, Léandre, Cameron, Noham,
Sacha

➔ Mariages



Alexis ROULIN et Véronique PELLETIER,
23 avril
Julien TROCMÉ et Cathy SAVARY,
4 juin
Sandrine CHARNOTET et Nicolas GRATAROLI,
11 juin



➔ Décès



Marcel REGAZZONI, 8 décembre
Pierre SELVA, 8 décembre
Bernadette QUEVY, 18 décembre
Philippe BELIN, 20 décembre
Bruno GRANDJEAN, 20 décembre
Marie LAMOTTE, 23 décembre
Cécile CHARLES, 3 janvier
Jessy DELÊTRE, 4 janvier
Micheline GRANDHAYE, 5 janvier
Denis FLEURIGEON, 7 janvier
Gisèle SIMON, 8 janvier
Richard FEHR, 11 janvier
François BLANDIN, 26 janvier
Michel DESVOYES, 30 janvier

Stéphane PARISOT, 3 février
Jean MEUNIER, 26 février
Daniel LOGEROT, 27 février
Maxime GÉRARD, 1^{er} mars
Stéphane MARTIN, 7 mars
Pascal FOURNIER, 15 mars
Alain BOUERART, 25 mars
James DUMEZ, 7 avril
Dominique GIRARDOT, 13 avril
Claude PERLETTI, 9 mai
Roland COCLU, 16 mai
Solange LABOIS, 17 mai
Jacky LEMIRE, 7 juin
Alain SCORDEL, 13 juin

UNE JOURNÉE ENTRE AÎNÉS

Habitants de 70 ans et plus

INSCRIPTION

DIMANCHE 16 OCTOBRE

REPAS DES AÎNÉS

Animé par



RÉPONSE À RENDRE EN MAIRIE

AVANT LE 31 AOÛT 2022

COUPON REPONSE REPAS DES AÎNÉS DE CHALINDREY :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél :

Sera présent au repas dansant du 16 octobre OUI NON

Si oui, viendra :

seul OU accompagné de : (nom et prénom)

.....



CCAS de Chalindrey – 47 rue de Langres 52600 CHALINDREY

INSCRIVEZ-VOUS !

Habitants de 70 ans et plus

Vivant seuls uniquement

COLIS DE FIN D'ANNÉE

RÉPONSE À RENDRE EN MAIRIE

AVANT LE 31 AOÛT 2022

COUPON REPOSE COLIS DE FIN D'ANNÉE :

NOM :
Date de naissance :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Atteste vivre seul(e) à mon domicile.

Et demande la livraison du colis de fin d'année.

Signature :



CCAS de Chalindrey – 47 rue de Langres 52600 CHALINDREY

ÉVÉNEMENTS

2^{ème} semestre 2022

Don du SANG 
 7 juillet
 4 août
 6 octobre
 & 8 décembre

Feux d'artifice
 13 juillet
Marché Nocturne & DJ

Concert de rentrée
 Section Evénement
 27 août

Forum des associations 
 4 sept

Opération Respectons la nature 
 10 sept

Journée du Patrimoine 
 17 sept

Fête de la Bière 
 Cheminots Sportifs
 24 sept

Expo Nuances 
 1^{er} & 2 oct

Semaine Bleue 
 CIAS AVENIR
 3 au 7 oct

Election Miss Sorcière 
 8 oct

16 octobre
 18/10/2022
Le repas des Aînés 

Expo Rotonde 52 
 22 & 23 oct

Fête des Sorcières 
 29 & 30 oct

Loto Supporters Foot 
 31 oct

Théâtre « Les femmes jalouses » 
 25, 26, 27 nov

Portes ouvertes CSC 
 3 & 4 déc

Marché de Noël ASC 
 10 & 11 déc

Concert de Noël 
 La Lyre
 18 déc

Réveillon
 Cheminots Sportifs
 31 déc